



Comité Spéléologique d'Île de France

5 Rue Campagne Première 75014 Paris

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITÉ RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

<http://www.cosif.fr>

Compte rendu de l'Assemblée Générale¹ 2018 du CoSIF

Le 23 mars 2019

(Paris 13^e)

Grands Electeurs Présents :

CDS75 : Thomas Lecoq

CDS77 : Bernard Vidal élu comme représentant des clubs du 77 lors de la présente AG du CoSIF

CDS91: Guillaume Blanc, Bruno Longchamp

CDS92 : Patrick Chevalier, Véronique Hautin-Babé, Isabelle Guerrier, Christophe Babé, Jean-Paul Couturier

CDS94 : Philippe Brunet

CDS95 : Pierre Bancel, Viviane Menet-Bancel

Grands Electeurs représentés :

CDS91 : Daniel Chailloux représenté par Guillaume Blanc

CDS91 : Carole Anne Tancray représentée par Bruno Longchamp

CDS92 : Victor Monchy représenté par Isabelle Guerrier

CDS94 : Françoise Lidonne représentée par Philippe Brunet

CDS95 : Lubin Chantelle représenté par Pierre Bancel, Franck Soulage représenté par Viviane Menet-Bancel

Présents :

CDS75 : Louis Renouard, Gilles Caldor, Thomas Lecoq

CDS77 : Bernard Vidal, Jean-Pierre Holvoet

CDS78 : Denis Langlois

CDS91 : Christian Weber

CDS92 : Christophe Babé, Celina Milaszewicz, Thierry Veronese, Hervé Lair

CDS94 : Gaël Monvoisin

CDS95 : Pascale Vivancos

Excusés :

CDS 91 : Nathalie Loza

CDS93 : Fabien Fécherouille

1. Constitution de l'Assemblée Générale

Le Président, Gaël Monvoisin, ouvre l'Assemblée Générale à 9h30, 53^e AG du CoSIF.

Point sur la dissolution du CDS77 : Une demande est faite pour savoir si on peut élire un représentant du CDS77. Qui est candidat ? Le Président du club SJV, informé de la tenue de l'AG du CoSIF, a écrit ne pas venir à l'AG du CoSIF et ne pas vouloir représenter les clubs du 77. Bernard Vidal prend la parole : la dissolution est devenue la moins mauvaise possible des solutions, les relations entre les deux clubs devenaient exécrables.

La convocation à l'AG du COSIF et l'information qu'il serait fait l'élection d'un représentant des spéléos du 77 ayant été faite et reçue par les 2 clubs, celle-ci a lieu. Bernard Vidal est candidat, il est élu à l'unanimité.

¹ Ou âgés... selon la suggestion de l'un des participants ? ☺

L'Assemblée Générale régionale est ainsi constituée de 12 Grands Electeurs présents et 5 représentés. Le quorum est atteint et l'AG peut valablement délibérer.

A noter : la présence de 5 femmes aujourd'hui dont la Trésorière du CDS95, la Vice-présidente et la secrétaire adjointe du CDS92, la Secrétaire d'ABIMES, et la secrétaire du CoSIF.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2018

Le procès-verbal de l'AG du 17 mars 2018 est approuvé à l'unanimité des 17 Grands Electeurs présents ou représentés.

3. Rapport moral du président

Gaël Monvoisin prend la parole :

Gaël Monvoisin remercie encore une fois Isabelle Domenc et la DRJSCS d'Ile de France pour l'accueil, le prêt de matériel et l'installation de la sono/video. C'est la 5^e année consécutive qu'elle nous accueille.

Il précise qu'il n'y a eu qu'une seule réunion du comité directeur cette année, compte tenu des disponibilités de chacun, et fait appel aux bonnes volontés au sein du comité directeur pour améliorer cette partie importante de la vie du CD.

Commission canyon : Sébastien Guiheneuf, initiateur canyon, reprend la commission canyon du CoSIF.

Commission audiovisuelle : Christian Weber reprend le flambeau de la commission audiovisuelle du CoSIF et va travailler pour relancer la mise en ligne des films de spéléo sur le site du CoSIF. Christian Weber remercie Charles Decaudin, l'ancien correspondant de cette commission, pour son travail. Il explique qu'il va travailler sur le format de diffusion et les supports (Youtube vs Wimeo, etc...), récupérer l'autorisation des auteurs, « conformer » les plus de 200 vidéos disponibles sur le Disque dur de la commission vidéo, pour lesquels Charles a effectué un énorme travail de récupération et de numérisation de nombreux films à l'origine en VHS, Betacam ou Super 8, et sur un projet d'ouverture d'un espace où des vidéos amateurs pourraient être déposées directement par les spéléos. Une aide financière sera apportée pour le fonctionnement de cette commission.

Une aide (subvention) au titre des formations a été attribuée, comme depuis 7 ans, à : Celina Milaszewicz, Nadine Düger, Arnaud Arrestier, Franck Landry et Eric Bachmann. Bernard Vidal indique qu'il propose deux sorties d'initiation canyon en Lozère et dans le Vercors, encadrées par les nouveaux initiateurs canyon du club ESD et ouvertes aux fédérés de l'Ile de France. La commission canyon sera informée et verra comment intégrer cette action dans un cursus de formations.

Nombre de fédérés : le nombre de fédéré a encore beaucoup chuté en 2018. Il est de 515 fédérés en IdF en 2018, dont une quarantaine de fédérés de l'Outre-mer, ce qui représente une chute drastique, de l'ordre de 15% et surtout comparé aux 800 fédérés de 2003 !

Projet carrières : Les projets n'avancent pas très vite, malgré notre enthousiasme initial.

Les carrières de Larchant (77) ont été fermées par la maison de l'environnement de Seine et Marne qui a acheté les 3 entrées de la carrière, pour protéger les chiroptères, notamment une grande colonie de grands murins. Une convention entre le CoSIF et Seine et Marne Environnement est en cours de réalisation pour un accès aux spéléo entre le 15 avril et le 15 octobre, en dehors des périodes d'hivernation des chiroptères ;

Carrières de Vincennes : dossier envoyé à l'IGC pour faire venir des scolaires, mais le chef de service a changé, et le nouveau, qui n'est pas le major des mines, comme c'est le cas d'habitude et ne semble pas favorable au projet. Le dossier va être renvoyé officiellement et un rendez-vous sera demandé pour rediscuter le dossier, quitte à tout reprendre depuis le début.

Carrières Delacroix à Ivry : problème de stabilité de l'un des piliers, ce qui requiert des travaux coûteux pour la Mairie ; même si elle reste favorable au projet, elle ne dispose pas des crédits et a demandé une aide au Conseil Départemental du 94 au titre du patrimoine.

Carrières de Port Mahon : échanges à venir. Des premiers contacts seront pris bientôt.

Financements 2019 : Isabelle Domenc indique qu'une agence du sport est en cours de création, qui intégrerait le CNDS et que c'est compliqué. Tant qu'elle n'est pas officiellement créée, la DRJSCS ne peut avancer ni se positionner, et il n'y a pas de nouvelles sur la part territoriale. Il semblerait que pour cette année, à cause de ce retard de création de l'agence du Sport, et pour la dernière fois, le mode de financement restera celui du CNDS. Les grands axes resteraient les mêmes : la santé, les femmes, les quartiers prioritaires de la Ville... Pour les formations diplômantes (BE), il n'y a pas d'aide possible. L'idée est que les fédérations gèrent elles-mêmes la répartition du CNDS, mais cela fonctionnerait seulement pour les plus importantes. L'agence du Sport voudrait que les Fédérations gèrent elles-mêmes la répartition des budgets, avec tous les problèmes que cela comporte. Quelques fédérations ont postulé pour cela mais compte tenu de la charge de travail, la FFS n'a pas fait de demande. En effet, toute la partie administrative et financière reposerait sur les Fédérations. Pour la spéléologie, cela fonctionnera à priori, encore cette année, de manière habituelle, mais avec des délais contraints pour le dépôt des demandes.

4. Rapport d'activités 2018

Le rapport d'activités est présenté par Pascale Vivancos (cf annexe 1), qui rappelle les principales actions des commissions ainsi que les actions de communication menées par le CoSIF.

>> Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

5. Rapport financier 2018 (cf annexe 2)

Christophe Babé présente les comptes de l'année 2018

Le dossier complet (grand livre et justificatifs) est à disposition des présents en consultation, qui a été présenté aux vérificateurs aux comptes.

Compte de résultat 2018 :

Dépenses :

- audiovisuel : 0 euros
- canyon : 1348 euros
- plongée : 960 euros, car un stage en moins
- EFS : 1660 euros, en hausse, notamment en raison d'achat de matériel pour le stage Combe aux prêtres de 2019
- SSF : 2347 euros
- scientifique : 1659 euros
- aide aux cadres : 677 euros
- expéditions : 4 expéditions (Lifou, Crète, Picos, Yucatan) ont reçu une subvention pour 1100 euros au total
- AG CoSIF : 602 euros

La ligne budgétaire qui avait été ouverte sur les fonds propres du COSIF, pour aider les CDS à organiser des stages de formation, n'a pas été utilisée. Aucun CDS n'a fait de demande au COSIF.

Recettes : dividendes de SICAV près de 40 euros, 317 euros d'abandons de frais, 1210 euros de reversements fédé AGN, CNDS pour 5000 euros, et revenu exceptionnel relatif à la dissolution du CDS77 pour 3801 euros

Le compte SICAV à La Poste reste à fermer. Ce feuillet dure depuis de nombreuses années, la gestion du compte par une agence spécifique de La Poste qui gère les associations et des demandes nouvelles de documents à chaque rendez-vous explique cette situation que 3 présidents ont subi.

Au final, l'exercice 2018 du CoSIF est bénéficiaire de 53 euros après prise en compte des provisions.

Bilan 2018 :

- compte SICAV pour près de 7235 euros
- solde bancaire de plus de 13746 euros à la nouvelle banque = COP.net, et environ 461 euros sur le compte à clôturer de La Poste
- dettes court terme (chèques non encaissés) pour environ 6562 euros.

*** Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Pierre Bancel lit le rapport des vérificateurs aux comptes (cf annexe 3) qui souligne que les comptes sont bien tenus et que les vérificateurs proposent d'approuver le rapport financier 2018. Ils félicitent Christophe Babé pour la rigueur dans la tenue des comptes du CoSIF. Il rappelle que le compte bancaire et le compte SICAV de La Poste - qui font perdre de l'argent - doivent être clôturés au plus vite.

*** Vote du rapport financier :**

>> Le rapport financier est approuvé à la majorité et une absence.

>> A l'unanimité est approuvé la clôture des comptes détenus par le CoSIF, à savoir :

- ✓ le compte « Plongée » n° 10278 06263 00028511441 du Crédit Mutuel de Massy,
- ✓ le compte chèque postal n°23 220 74 Z 020 de La Poste et le compte SICAV de La Poste n°3N202322074001Z de La Poste.

Les démarches nécessaires seront effectuées par le président et le trésorier pour demander la clôture de ces comptes au plus vite auprès de La Banque Postale.

6. Election des membres du Comité Directeur

Gaël Monvoisin demande si quelqu'un est candidat au comité directeur ? Christian Weber, en tant que nouveau responsable de la commission audiovisuelle, est candidat. Il est élu à l'unanimité.

7. Présentation des orientations 2019

Les actions 2019 sont présentées par Gaël Monvoisin.

Jean-Paul Couturier demande si l'AG peut être organisée plus tôt, en février, pour accroître le nombre de participants à l'AG. Gaël Monvoisin n'est pas contre mais rappelle qu'il faut que les AG des CDS aient eu lieu, que ce soit en dehors des vacances scolaires, que les comptes soient clôturés et qu'il faut faire en fonction des disponibilités des organisateurs. Pierre Bancel précise la complexité de réserver des salles. Jean-Pierre Holvoet informe qu'un calendrier des AG devrait être établi par la FFS.

Projet carrières : Gaël Monvoisin va tenter de faire progresser les projets d'utilisation sportive des carrières. Il demande à l'AG de pouvoir agir en ce sens.

Il précise qu'un stage scientifique est prévu à la Combe aux prêtres avec des thématiques relatives à l'hydrologie, karstologie, biospéléo pour reprendre le format de l'ancien module M2 du monitorat de l'EFS. Ce stage sera organisé conjointement entre la Commission Scientifique Nationale, le CoSIF et le CDS 93.

Vincent Sordel propose d'organiser un stage de formation continue des cadres visant à mettre à jour la validité du diplôme d'initiateur de spéléo valable 5 ans pour encadrer lors d'un stage agréé EFS. Les cadres fédéraux de spéléologie de la FFS doivent suivre cette formation s'ils veulent renouveler leur agrément pour l'encadrement de stages et être considérés comme cadres actifs. Il existe d'autres moyens de valider cet agrément (encadrement de stage en présence d'un moniteur valide entre autres). Cette formation sera ouverte à tous les diplômés d'Ile de France et est fortement recommandée aux cadres qui ne sont actuellement plus agréés.

Les subventions des formations de formateurs (diplômes fédéraux de spéléologie, canyoning ou plongée souterraine) et responsables secours (formations secours nationales permettant de délivrer des habilitations telles que ASV, CPT, Transmission etc.) seront poursuivies, il faut penser à envoyer les demandes initiales avant fin juin 2019. En contrepartie, le CoSIF demande un retour, par un investissement actif des bénéficiaires (organisation de stages, encadrement ...).

Demande CNDS 2019 : il faut transmettre au CoSIF les demandes de subventions pour formation de formateur rapidement car les délais vont être contraints. De même pour les formations envisagées au titre du CoSIF.

>> Le projet d'orientations 2019 est adopté à l'unanimité

8. Présentation du budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel 2019 (cf annexe 4) permettant de réaliser les actions du projet d'orientation est présenté par Christophe Babé.

Le total du budget prévisionnel 2019 s'élève à 37670 euros.

Recettes :

- AG nationale : 1210 euros d'abandons de frais
- subvention CNDS : 5000 euros
- subvention FFS : 2320 euros

Dépenses :

- plongée : 960 euros
- audiovisuel : 400 euros
- EFS : 2974 euros
- SSF : 2346 euros
- canyon : 1348 euros
- scientifique : 1659 euros
- communication : 0
- expéditions : 1100 euros
- aide aux cadres : 676 euros
- AG nationale : 1712 euros
- AG du CoSIF : 602 euros

Le reliquat du compte COSIF plongée, qui doit être fermé, sera consacré à de l'entretien du matériel plongée de la commission.

Pour rappel, les CDS peuvent faire, cette année encore, une demande de subvention auprès du CoSIF pour les stages de formation et pas uniquement qualifiants. Cela a été proposé en 2018 une fois et aucun CDS ne l'a fait. Cette aide sera versée aux CDS au prorata du nombre de fédérés, contre facture d'actions de formation.

Côté communication, Jean-Paul Couturier propose que la Lettre spéléo IDF soit imprimée pour être envoyée aux CDS/clubs. Cette lettre très complète est aujourd'hui disponible sur le site du COSIF et envoyée par mail à tous les spéléos. Le CD du CoSIF verra s'il est possible de réaliser cette demande en fonction des forces disponibles.

Côté carrière de Gagny, il est probable qu'une recette exceptionnelle soit perçue au titre de l'étude de l'épaisseur de la strate supérieure à hauteur de 6000 euros. Cet argent serait à utiliser essentiellement pour des projets liés aux carrières.

>> Le budget prévisionnel 2019 est adopté à la majorité et une abstention.

9. Election des vérificateurs aux comptes

Les deux postes de vérificateurs aux comptes sont à renouveler. Viviane Menet-Bancel et Pierre Bancel se représentent sur ces postes.

>> Ils sont élus à l'unanimité.

10. Consolidation des représentants régionaux pour l'AG nationale de la FFS

Le nombre de Grands Electeurs pour représenter la Région à l'Assemblée Générale Nationale de la Fédération pour l'AG 2019 le 9 juin 2019 à La Ciotat est soumis à une règle mathématique :

Nombre de fédérés franciliens en 2018 : 515. Conformément aux statuts de la FFS, il y a un électeur par structure déconcentrée de la région et 1 représentant du CSR par tranche entamée de 100 licenciés, avec au minimum un pour le CoSIF, soit, 9 GE pour le CoSIF (1 par CDS et 2 pour le CSR). La dissolution du CDS 77 fait perdre un électeur à la région, le calcul donnant 10 s'il avait été présent (1 par CDS et 2 pour le CSR).

CDS75 : Thomas Lecoq

CDS77 : néant

CDS78 : Gilles Moutin

CDS91 : Xavier Meunier

CDS92 : Véronique Hautin-Babé

CDS93 : Yannick Blanchard

CDS94 : Françoise Lidonne

CDS95 : Viviane Menet-Bancel

Les grands électeurs du CoSIF étaient : Pierre Bancel, Philippe Brunet, Christophe Babé. Deux suppléants sont nommés, Gaël Monvoisin et Denis Langlois.

Les grands électeurs se doivent de transmettre un pouvoir à un GE de leur région si le GE ne se rend pas à l'AGN.

Il n'y a pas d'élection puisque les grands électeurs sont élus pour l'olympiade sauf démission.

11. Antilles

La FFS a demandé au CoSIF si les Antilles pourraient se grouper en CSR et quitter le CoSIF. Le CA a accepté puisque les Antilles n'ont pas d'échanges avec le CoSIF et que le CoSIF avait déjà proposé cela à la FFS il y a des années. Cette demande est logique et la séparation du CoSIF serait très bien pour eux, mais cela signifie pour le CoSIF, la perte de 2 clubs et d'une trentaine de fédéré-e-s lorsque le CSR sera constitué. Les effectifs des fédérés vont encore chuter avec cela.

Ce point est mis au vote.

Adopté à l'unanimité.

12. Questions diverses

Jean-Pierre Holvoet a initié un projet depuis 2009 de recensement de 69 cavités de la forêt de Fontainebleau, sans repérage géographique, conformément au souhait de l'ONF. Pour diverses raisons le projet a pris du temps. Jean Pierre s'est engagé à achever sa publication lors de l'AG de dissolution du CDS77. Ce document présente pour chaque cavité un historique, le descriptif géologique, l'accès sans la localisation, la topographie et des photos des 69 cavités, sans évoquer les 2000 cavités gravées gérées par le GERSAR. Ce travail a été réalisé en collaboration avec l'ONF et le GERSAR et les deux clubs spéléo de Seine et Marne, l'ESD et le SJV. L'ESD mènera cette publication à terme. Le coût de la publication – hors conception de la maquette – est de 3100 euros HT (3875 € TTC) pour 500 exemplaires, soit 7,75 euros TTC, sans compter les frais de port. 30 exemplaires seront donnés au SJV et le livre devra mentionner le SJV dans la rédaction du document. Des demandes de subvention FAAL et CoSIF sont en cours.

Des contacts ont été pris avec la BRED et le Conseil départemental de Seine et Marne. L'ESD a besoin des financeurs et souhaite une réponse rapide afin d'intégrer leur logo dans la publication.

Philippe Brunet, tout en saluant l'initiative, suggère une mise en ligne de cette publication avec une possibilité d'impression payante.

Gaël Monvoisin s'interroge sur le niveau élevé des frais de port. Jean-Pierre Holvoet relativise, car des exemplaires pourront être donnés lors des diverses réunions.

Le CoSIF décide d'acquérir sur ses fonds propres 100 exemplaires au prix coutant, sans frais de port, soit 775 € TTC, lors de la souscription.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h30. S'en suit un buffet amical offert par le CoSIF qui permet de prolonger bon nombre de discussions avant de repartir sur la Journée Sciences et Explorations à 13h30.

La Secrétaire
Pascale Vivancos



Le trésorier
Christophe Babe



Le président
Gaël Monvoisin



Annexe 1 – rapport d'activités 2018



CoSIF - COMITE SPELEOLOGIQUE D'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
5 Rue Campagne Première - 75014 Paris - www.cosif.fr

Rapport d'activités 2018 du CoSIF

1. Actions menées en 2018

A. Commission plongée



* Stage initiation à la plongée souterraine 16-17 juin 2018 à la Douix de Châtillon sur Seine (21)

Le stage a regroupé 5 participants sur ce we traditionnel. Les candidats étaient tous d'origine spéléo.



Le stage découverte prévu en septembre a dû être annulé pour des raisons de météo.

La commission a participé comme chaque année aux Journées d'étude Enseignement de la FFS.

B. Commission EFS



* Journées d'études EFS-EFPS 17-18 novembre 2018 à Castelmaurou (31)

Parmi les thématiques abordées :

- les équivalences du diplôme d'instructeur avec le nouveau référentiel technique de la formation
- l'encadrement des mineurs notamment dans le cadre de sorties spéléo scolaires
- la fréquentation des stages et le problème des stages annulés

* Stage « Initiateur » du 13 au 20 octobre 2018 : à Mézels, Lot (46)

2 cadres 4 stagiaires

Les tests techniques sur la Falaise de Caugnaguet, les tests en cavité à l'Igüe de Planagrèze et l'Igüe de Saint Martin, les tests « péda » au Saut de la pucelle et dans la grotte de Marut.

L'étude du milieu s'est déroulée dans la grotte de la Garnie.

C. Commission Canyon



Bonne nouvelle, Sébastien Guiheneuf, initiateur Canyon, (re)prend le flambeau de la commission canyon, merci à lui !

*** Stage « Découverte et perfectionnement en canyon » du 24 au 26 août 2018 dans le Vercors :**

2 cadres, 5 stagiaires

Canyons au menu : Furon inférieur, Versoud inférieur, Pissarde intégrale et Ecouges supérieur.

D. Commission SSF



*** Stages FTS : sur deux week-ends, 11-12 mars 2018 au Puiset (77) et 24-25 mars 2018 à Mézels (Lot) :**

1er week-end en falaise :

25 participants dont 20 stagiaires, 5 cadres

Le samedi, les ateliers sont adaptés au niveau de chacun et permettent aux débutants de pratiquer les techniques de base du secours : conversion, mise en place de balanciers puis explication sur le conditionnement du blessé dans la civière et le portage, mise en place de tyroliennes. Le dimanche, un circuit sur les différentes falaises et dans les rochers est mis en place pour réaliser un parcours pour la civière avec portage de la civière dans les blocs, assurance à la descente, tyrolienne ...

2e week-end :

15 participants dont 10 stagiaires, 5 cadres

Mise en pratique dans le Lot (Igue de St Martin le samedi, grotte de Marut le dimanche) :



Photo JF Balacey

E. Commission audiovisuelle



La commission audiovisuelle n'a pas organisé de stages de formation en photo ou vidéo cette année.

Christian Weber reprend les rênes de la commission.

F. Commission Scientifique



*** Projet chiroptères :**

Depuis 3 ans, le CoSIF est autour de la table du Comité de Pilotage du Plan Régional d'Actions (PRAC) pour la sauvegarde et la protection des Chiroptères. En 2018, le plan d'action septennal a démarré. Les actions :

- Comptage dans la carrière du Puiset avec Seine et Marne Environnement, avec plus de 300 grands murins dénombrés dans une journée en janvier 2018 et un autre comptage en janvier 2019 ;
- Comptage dans la carrière de Rentilly avec visite d'un ancien aqueduc dans le domaine du château ;
- Comptage en Seine et Marne avec les Naturalistes avec 4 participants spéléo issus du CoSIF ;
- Les entrées de la carrière du Puiset ont été rachetées par Seine et Marne Environnement qui a procédé à sa fermeture à l'été 2018. Une convention entre le CoSIF et Seine et Marne Environnement est en cours de négociation pour un accès aux spéléo entre le 15 avril et le 15 octobre ;
- Côté Copil, présence aux côtés du représentant du CDS95.

*** Stage « chiroptères » 17 février 2018, Eméville (60) :**

2 encadrants, 9 stagiaires
Stage organisé pour la 9^e fois.

Objectifs du stage : apprendre à reconnaître les espèces observées localement et comment se comporter pour ne pas les déranger, et poursuivre le travail de recensement des chiroptères dans différentes carrières souterraines.

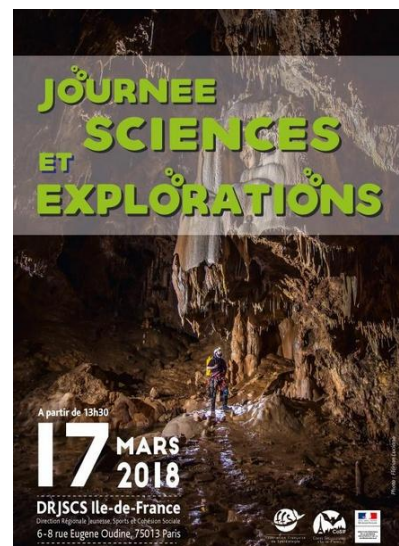
Observations dans les carrières Sarrazin et Maupigny : la gestion raisonnée du site par l'association Carrières Patrimoine semble porter ses fruits puisque la Carrière Sarazin, avec son accès protégé, accueille presque toujours autant de chauves-souris qui y trouvent un gîte d'hibernation régulier. Majoritairement, ce sont les petits rhinolophes qui ont été dénombrés, puis des murins à oreilles échanquées.

*** Le Stage « Initiation à la cartographie » prévu en décembre 2018** n'a malheureusement pas pu se tenir, Gilets jaunes obligent...

*** Journées Sciences et Explorations 17 mars 2018 à la DRJSCS d'Ile-de-France (Paris 13^e) :**

La Journée Sciences et Explorations a permis de réunir une cinquantaine de spéléologues et d'amateurs autour de diverses vidéos, photos, avec présentations sur :

une étude hydrologique du réseau de Francheville (Vincent Schneider), sur le Cave link et scanner 2D/3D à la portée des spéléologues (Daniel Chailloux), sur la connaissance et la protection des chiroptères (Christophe Babé/Pascale Vivancos), sur la spéléophilatérie (Jacques Chabert), mais également sur les explorations spéléologique et en plongée souterraine à Lifou (Philippe Brunet et les grottes à CO2 du Campéché (Mexique) (Christian Thomas).

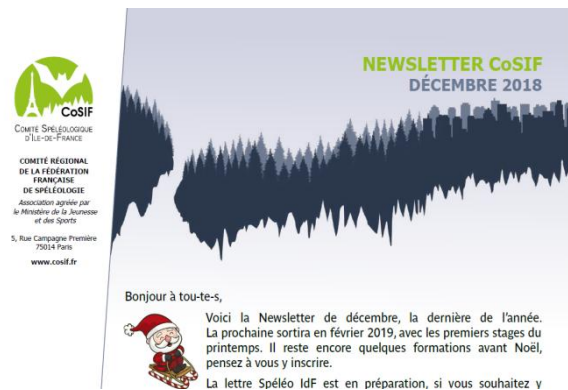


G. Communication et autres actions

* Les **calendriers des stages et autres événements** ont été diffusés de manière régulière par Gaël Monvoisin, rédigés par Celina Milaszewicz depuis 2016, sous la forme d'une **Newsletter** relookée depuis 2015 par Celina Milaszewicz (6 numéros encore cette année) :

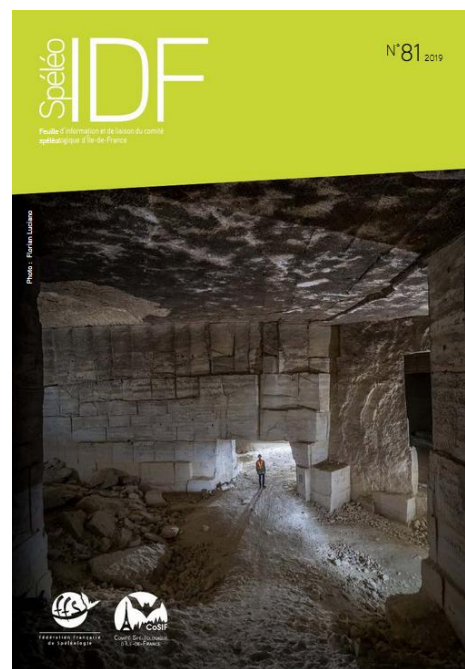


* **Le site Internet www.cosif.fr** a été régulièrement mis à jour par Gaël Monvoisin et Yoann Quéret, suite à son « relooking » de 2010. Le site est mis à jour au fur et à mesure des événements, de l'avancée des projets.



* La publication de la **Lettre Spéléo Ile-de-France**, coordonnée par Pascale Vivancos, s'est poursuivie avec un numéro unique, le 81, mis en page d'une main de maître par Celina Milaszewicz (merci à elle). Un numéro « pro » de 40 pages publié en février 2019. Des comptes-rendus de stages ou d'expéditions y sont présentés, ainsi que le calendrier des stages et des actions.

Couverture du numéro 81 >



2. Réunion(s) du comité directeur du CoSIF

3 juillet 2018

Présents : Christophe Babe, Philippe Brunet, Fabien Fecherouille, Céline Milaszewicz, Gaël Monvoisin.

Excusés : Nathalie Loza, Pascale Vivancos.

La réunion se tient au spéléodrome de Rosny sous Bois et débute à 20 heures.

- Retours sur l'AGN et présences/absences des GE, difficultés à préparer l'AGN

L'AGN n'a vu que 4 GE d'IdF, Pierre et Viviane Bancel, Philippe Brunet, et Françoise Lidonne, sur les 11 de la région IdF. Deux absents avaient donné leurs pouvoirs (Christophe Babe et Pascale Vivancos).

Il est dommage que les autres GE absents n'aient pas fait les démarches nécessaires pour se faire représenter. Il est également dommage qu'aucune réponse n'ait été faite, comme les deux années précédentes, de la part des GE, pour préparer l'AGN au niveau régional. Il serait bon que les GE élus non membres du CA CoSIF, soient plus investis dans le fonctionnement de la FFS et au niveau régional.

Le remboursement des frais de déplacement de l'AGN pour les GE restent les mêmes que d'habitude.

- Dissolution du CDS 77

Le CDS 77, suite à des problèmes entre les deux clubs du 77, a été dissous lors d'une AG extraordinaire. Ils demandent au CoSIF conformément au RI FFS, d'administrer les clubs sans CDS désormais et proposent de verser les 2/3 du budget restant du CDS au CoSIF au profit d'actions de formation.

Le Comité Directeur accepte de récupérer ces fonds et de les mettre au profit d'actions de formation du CoSIF. Le CDS 77 devra également remettre au CoSIF tous les documents du CDS et tout le matériel acheté par le CDS.

Les spéléos du 77 seront représentés à l'AGN via un grand électeur CoSIF à élire lors de l'AGR.

- Dossier CNDS

Nous n'avons pas encore reçu de retour du CNDS pour notre demande de financement 2018. Nous n'avons pas eu de retours non plus sur les aides CNDS des CDS. Fabien Fecherouille indique que le CDS 93 reçoit des subventions du CNDS et du Conseil Général. Le CDS 92 n'a pas eu d'aides CNDS mais deux clubs du CDS 92 en ont eu. Le CDS 94 reçoit des subventions du CNDS, et parfois du Conseil Général.

Gaël a envoyé une demande d'informations auprès des présidents de CDS pour discuter des problèmes de subventions des CDS et pour pouvoir trouver des « mannes » financières différentes. Il n'y a eu aucune réponse de la part des présidents de CDS. C'est un problème qui risque de vite devenir critique pour les CDS.

Le CoSIF, à l'AG 2018, a acté d'aider les CDS à la hauteur de 3000 euros cette année, pour palier à ces problèmes de financement. Cette aide ne sera peut être pas reconduite les années suivantes en fonction des possibilités du CoSIF et de l'investissement des CDS autour de ces questions.

Cette aide sera versée aux CDS au prorata du nombre de fédérés, contre facture d'actions de formation ou d'achat de matériel.

- Antilles

Trois canyoneurs des Antilles ont demandé une subvention auprès du CoSIF et de l'EFC pour deux actions de formation (MAVIC et remise à niveau de cadres). Après consultation et en accord avec l'EFC, le Comité Directeur du CoSIF, propose de prendre en charge uniquement l'action de remise à niveau de cadres puisque le MAVIC est une formation personnelle.

La contrepartie sera l'organisation au nom de l'EFC et de la FFS d'une formation de canyon de type SFP2 ou stage initiateur dans les deux années et la promotion de la FFS aux Antilles.

La FFS, d'autre part, a demandé au CoSIF si les Antilles pourraient se grouper en CSR et quitter le CoSIF. Le CA accepte puisque les Antilles n'ont pas d'échanges avec le CoSIF et que le CoSIF avait déjà proposé cela à la FFS il y a des années. En revanche, cela signifie aussi pour le CoSIF, la perte de 2 clubs et d'une trentaine de fédéré-e-s.

Ce point sera voté à la prochaine AGR.

- Point Chiroptères et Carrières de Larchant

La Maison de l'Environnement du 77 est toujours en cours d'achat des terrains où se situent les entrées des carrières de Larchant, en vue de fermer ces entrées par des grilles pour protéger la colonie de grands murins qui y hiberne.

Une convention sera signée avec le CoSIF pour que les fédéré-e-s d'Ile de France puissent y accéder en dehors des périodes sensibles pour les animaux.

Nous attendons des retours de la part de Christophe Parisot, le directeur de la maison de l'environnement du 77.

- Point Carrières Gagny et ECT

La société ECT qui est en négociation de rachat des carrières de Gagny a discuté avec Wiame TP la société propriétaire et ils se sont mis d'accord pour faire une étude de la couverture de roche au dessus des 3 masses des carrières pour savoir s'ils peuvent décaisser pour remblayer par le haut.

Daniel Chailloux sera sollicité par le CoSIF pour gérer cette étude et sera rémunéré en matériel sous forme de prestation comme lors de la phase précédente avec l'étude topographique du site.
Nous attendons les retours de ECT.

- Point Carrières d'Ivry sur Seine

Gaël a visité les carrières Delacroix à Ivry sur Seine, en présence des élus au patrimoine de la ville et du responsable patrimoine du Département. La visite a eu lieu également avec des membres de l'OCRA et du club de géologie d'Ivry sur Seine, les 3 partenaires avec le CoSIF du projet d'aménagement des carrières pour ouverture au public scolaire.

Il y a 120 000 euros de travaux à faire pour consolider une partie du site et la mairie a du mal à mobiliser ces fonds. Elle a donc fait appel au Département.

Nous espérons que le Département versera l'argent à la mairie pour que nous puissions finaliser le projet avec les collègues d'Ivry sur Seine.

- Point Carrières de Paris et dossier IGC

Le dossier de demande d'accès aux carrières de la Brasserie et de la Gravelle sous le bois de Vincennes, dans le cadre du projet régional de développement de la pratique spéléologique en Ile de France dans les carrières est en cours de relecture auprès de la FFS. Il sera signé par le président de la FFS, Gaël Kaneko et le président du CoSIF pour être déposé à l'IGC au plus vite.

Nous espérons que l'IGC continuera à valider ce dossier et que nous pourrions envisager de faire démarrer le projet à l'automne 2018 ou printemps 2019.

- Point matériel CoSIF

Le CDS 93 a acheté 2 containers de 20 m³ qu'il a fait installer sur le site du Spéléodrome de Rosny sous Bois. Des dalles de béton ont été coulées pour stabiliser les containers. Des serrures sécurisées ont été installées sur les deux containers. Chaque container a été aménagé pour pouvoir stocker le matériel de spéléologie.

L'un de ces deux containers est réservé au CDS 93 et l'autre au CoSIF.

Le CoSIF a versé 2000 euros au CDS 93 pour participer à l'achat et l'installation du container réservé au CoSIF, une convention d'usage devrait être conclue entre le CDS 93 et le CoSIF.

- Combe aux prêtres

Le projet d'étude de la Combe aux prêtres, coordonné par Vincent Schneider, continue. Le travail qui y est mené par Vincent et fortement aidé par le CDS 93 et le SCR pour la partie logistique, est un travail de qualité qui fait de ce site d'étude un site pilote pour nombre de développements techniques et scientifiques.

L'étude de l'écoulement souterrain de la rivière du réseau de Francheville avance bien. Après le succès du suivi des hauteurs d'eau et leur corrélation avec la station hydrologique de Val Suzon, le développement d'un système de tube de Pitot pour mesurer les débits, l'équipe qui travaille sur le site de la Combe aux Prêtres va instrumenter un système permettant de récupérer les données sans aller sous terre déstocker les sondes reefnet. Pour cela 3000 euros de matériel seront investis à hauteur de 50 % par le CoSIF et de 50% par le CDS 93.

En complément, la commission scientifique nationale relancera une formation environnementale en 2019 à la Combe aux prêtres avec un module hydrologique mais aussi de la biologie et de la karstologie. Cette formation sera coordonnée et organisée conjointement par le CDS 93 et le CoSIF.

- Divers

Les winflags qui devaient être distribués à l'AGN n'ont pas été donnés. Ils n'étaient pas prêts.

Céline a eu du mal à trouver du temps pour s'occuper de la Newsletter en ce début d'année 2018. Il n'y a eu que deux Newsletters depuis le mois d'avril (avril – mai et juin – juillet). Cette tâche prend du temps. Cependant les informations sont traitées avec rigueur et qualité comme d'habitude. Le CoSIF remercie Céline et s'excuse auprès des organisateurs de formations si cela ralentit un peu la transmission des informations.

Les prochaines JNSC auront lieu les 6 et 7 octobre 2019.

Sébastien Guiheneuf, initiateur canyon aidé par le CoSIF il y a deux ans, organise un stage de découverte – SFP1 de canyoning en août dans le Vercors. C'est une nouvelle activité qui arrive au CoSIF.

Les statuts du CoSIF ne sont toujours pas validés auprès de la préfecture, c'est la troisième fois que le dossier revient. La préfecture demande toujours plus d'informations sans valider la demande de modifications. Le dossier sera renvoyé en septembre pour une nouvelle tentative.

Philippe Brunet fait le compte rendu du stage d'initiation de plongée souterraine à la Douix de Châtillon sur Seine les 16 et 17 juin. Celui-ci s'est bien passé mais le site devient difficile à réserver parce que les structures FFESSM bloquent la plupart des dates pour y plonger.

L'ensemble des sujets ayant été traité, la réunion prend fin à 22h.

Le président
Gaël Monvoisin

Annexe 2 – comptes 2018

DEPENSES		RECETTES	
	2018 réalisé		2018 réalisé
Structure		Structure	
Fonctionnement	396,79	Abd.de frais Ag et réu.	39,96
AGN	1712,00	abandon frais AGN	1210,11
AG COSIF	602,16	FFS	2319,60
Ouverture compte titre	0,00	CNDS	5000,00
investissement matos	2000,00	FAAL	317,00
		revenus	
		exceptionnels:	
moins value sicav	100,71	dissolution CDS 77	3801,14
Commissions		Commissions	
Plongée	959,76	Plongée	772,00
Audiovisuel	0,00	audiovisuel	0,00
EFS	2974,23	EFS	2100,00
SSF	2346,80	SSF	1368,53
Scientifique	1659,50	Scientifique	0,00
Canyon	1348,44	Canyon	927,00
Aide cadres (EFS, EFP)	676,67		
Opérations		Opérations	
Communication	0,00	vente licence Init	10,00
Expéditions	1100,00	abandon créance	0,00
licence init	20,00	Aide cadres (EFS, EFP)	0,00
Carriere	0,00	Carriere Gagny	0,00
Dev lieu de pratique		Abandon de frais fct 20	55,80
Form. dans les CDS			
	15897,06		17921,14
Total I	15897,06	Total I	17921,14
Dotation aux provisions		Reprise de provisions	
Materiel	2600,00	Materiel	629,25
Developpement lieux de pratique	13200,00	Developpement lieux de pratique	13200,00
Aide DRJS emploi repport 2018	6000,00	Aide DRJS emploi repport 2018	6000,00
Total II	37697,06	Total II	37750,39
Résultat exercice	53,33		

Annexe 3 – rapport des vérificateurs aux comptes

Rapport de vérification des comptes du Comité Spéléologique d'Ile de France pour l'exercice 2018.

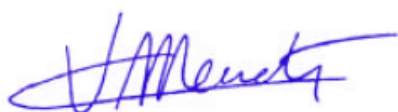
Vérificateurs des comptes : Viviane et Pierre BANCEL

Conformément à notre mandat, nous avons procédé le 26 février 2019 à la vérification des comptes du COSIF pour l'année 2018 présentés par Christophe BABE, Trésorier du Comité Spéléologique d'Ile de France.

- Tous les justificatifs que nous avons demandés nous ont été fournis.
- Les comptes sont exacts et normalement tenus.
- Aucune irrégularité n'a été relevée.

En conséquence, nous ne soulevons aucune réserve et nous proposons à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport financier 2018.

Fait à Uilly Saint-Georges le 17 mars 2019.



Viviane MENET-BANCEL



Pierre BANCEL

Annexe au rapport de vérification des comptes 2018 du COSIF

Plusieurs comptes inutiles nous font perdre de l'argent, il est urgent de traiter ce problème.

1 - Compte auprès de la Banque Postale

Rappel du signalement 2017 :

Le compte bancaire détenu par le COSIF auprès de la banque Postale entraîne des frais inutiles. Ce compte n'étant plus utilisé, il est nécessaire de le clôturer rapidement.

2 – SICAV

Les relevés du compte de la Banque Postale pour les SICAV sont toujours adressés chez Françoise LIDONNE, ancienne Présidente du COSIF.

Comme en 2017, nous avons perdu de l'argent en 2018 avec les SICAV. Nous devons nous interroger sur l'intérêt de conserver ce portefeuille.

3 – Compte bancaire Crédit Mutuel

Ce compte n'est plus utilisé. Il y a 764.67 Euro sur ce compte. Des frais bancaires sont inutilement prélevés.

Conclusion :

Nous tenons à féliciter Christophe BABE, trésorier du COSIF, pour la qualité de son travail et la rigueur dans la tenue des comptes du COSIF.

Annexe 4 – projet de budget 2019

DEPENSES		RECETTES	
	2019 projet		2019 projet
Structure		Structure	
Fonctionnement	300,00	Abd.de frais Ag et réu.	300,00
AGN	1500,00	abandon frais AGN	1000,00
AG COSIF	500,00	FFS	2300,00
Ouverture compte titre		CNDS	5000,00
investissement matos	2000,00	FAAL	0,00
moins value sicav		dividende SICAV & Coop	130,00
Commissions		Commissions	
Plongée	1800,00	Plongée	1080,00
Audiovisuel	400,00	audiovisuel	
EFS	2700,00	EFS	1620,00
SSF	2400,00	SSF	1440,00
Scientifique	2340,00	Scientifique	1500,00
Canyon	2300,00	Canyon	1500,00
Aide cadres (EFS, EFP)	2000,00		
Opérations		Opérations	
Communication	500,00	ventes	
Expéditions	1200,00	Carriere Gagny	
Jeune parisien	4714,75		
Carriere		abandon créance	0,00
Dev lieu de pratique	10015,25		
Form. dans les CDS	3000		
Total I	37670,00	Total I	15870,00
Dotation aux provisions		Reprise de provisions	
Matériel formation		Matériel	2600,00
Developpement lieux de pratique		Developpement lieux de pratique	13200,00
Aide DRJS emploi repport 2017		Aide DRJS emploi repport 2017	6000,00
		fond propre	
Total II	37670,00	Total II	37670,00
Résultat exercice	0,00		